

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RENTRÉE 2021/2022

DU 1ER MARS AU 2 AVRIL 2021

Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du service scolaire **par téléphone** au 01 60 22 63 72 / 01 60 22 17 77 ou **par e-mail** en [cliquant-ici](#).

POUR QUI ?

Entrée en 1ère année de maternelle

Enfants nés en 2018

QUELS DOCUMENTS NÉCESSAIRES ?

- **Le livret de famille** ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- **La pièce d'identité des 2 représentants légaux de l'enfant ;**
- **La copie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois** (exemple : quittance de loyer, factures d'eau, d'électricité, d'internet ou de téléphone fixe... ATTENTION : pas d'échéancier !) ;
- **Si et seulement si vous êtes dans la ou les situations suivantes, veuillez vous munir des attestations citées ci-dessous en complément des autres documents :**
 - **Pour les personnes hébergées :** *Attestation d'hébergement sur l'honneur**,
 - **Pour les parents séparés :** le jugement sur la garde de l'enfant et l'autorité parentale ou à défaut *Attestation sur l'honneur de résidence de l'enfant**.

**Documents à retirer en Mairie ou à télécharger sur l'Espace Citoyen et à apporter dûment complétés le jour de l'inscription.*



ESPACE CITOYEN

SERVICE SCOLAIRE

Tél : 01 60 22 63 72 / 01 60 22 17 77

Envoyer un message service-courrier@lfsj.fr

Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
77263 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-17h ;

Mardi et jeudi : 9h-11h30 ;

Mercredi : 9h-11h30 / 14h-17h ;

Vendredi : 14h-16h30.

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

